

Bulletin ATAOP-RAGL. Mensuel inter-OP de la Région d'Afrique des Grands-Lacs

Mots clés: organisations paysannes, foncier, savoir-faire paysan, région des grands lacs

Les paysans du Nord et du Sud-Kivu plaident pour la reconnaissance des documents délivrés par les autorités coutumières.



Auteur(s): les membres du réseau ATAOP-RALG

Date de publication: 15 octobre 2012

Catégorie(s): Vivrier • Horticulture, maraîchage • Savoir-faire paysans • Foncier • Politique agricole, planification, décentralisation, recherche scientifique • Dynamique paysanne

Province(s): Province orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema

Partenaire(s): Agriterra

Nombre de pages: 3

Identification: F-P-A1.2.6-E1.2-P1-1



L'un des moyens de sécuriser les terres de l'agriculture familiale.

Les organisations paysannes du Nord et Sud-Kivu viennent d'organiser des ateliers de réflexion et de plaidoyer sur l'insécurité foncière entravant les deux provinces. Cette deuxième série d'ateliers a été organisée respectivement à Goma et à Bukavu, du 2 au 4 et du 8 au 10 par des comités de pilotage provinciaux en collaboration avec la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo, CONAPAC en sigle, sous l'appui financier des ONG belges notamment



VECO et la plate forme Diobass, membres de l'alliance Agricongo.

Ces deux grands forums importants rentrent dans le projet «synergie et complémentarité» ayant comme objectif principal d'encourager la participation paysanne à la recherche des solutions durables relatives aux problématiques du secteur agricole à travers un renforcement du mouvement paysan en RDCongo.

Au cours de ces ateliers, une soixantaine des participants de tous les deux côtés ont relevé des problèmes liés à la sécurisation foncière avant d'en proposer des pistes des solutions.

Les paysans du Nord et le Sud-Kivu, deux provinces rapprochées et qui partagent presque les mêmes mœurs, se confrontent également à des problèmes fonciers identiques notamment l'acquisition difficile, voire même impossible, à des terres agricoles, la mise en cause des contrats coutumiers par la loi foncière, l'acquisition des terres arables par les nantis au détriment des paysans, le non accès facile aux services cadastraux encore très centralisés, la marginalisation des femmes veuves dans le droit de jouissance de l'héritage laissé par des maris et l'errance des pygmées dans les différents coins des territoires du Nord et du Sud-Kivu par manque de terres appropriées, la mauvaise gouvernance politique de gestion des terres, interférences



Rwassa Shamapfu, représentant du PCA FOPAC Nord-Kivu et Etienne M. le Secrétaire Ex. en dialogue avec le Ministre Provincial de l'Agriculture au Nord-Kivu sur la vision des paysans à la sécurisation foncière

militaires, abus des services cadastraux et des chefs coutumiers, le conflit entre agriculteurs et éleveurs conséquence de la divagation des bêtes dans les champs des agriculteurs tout en détruisant méchamment des produits agricoles, oralité de la coutume en rapport avec le droit de succession en matière foncière.

À l'égard de tous ces défis, les participants se fixent des actions prioritaires devant leur permettre de plaider pour une sécurisation foncière durable.

En résumé, les participants se décident de plaider pour la non reconnaissance des héritiers par les chefs coutumiers car après la mort de ces derniers ces héritiers ne veulent pas obtempérer aux engagements de leurs parents.



La sur-taxation à l'accès à la terre est aussi un défi majeur par lequel les paysans comptent mener un plaidoyer. Pour qu'ensemble les paysans accèdent facilement à la terre, il faudra également un plaidoyer auprès des décideurs politiques afin que les services cadastraux soient rapprochés au niveau local et que la reconnaissance des documents délivrés par les autorités coutumières soit tenue compte par la loi foncière.

Signalons que cette deuxième série d'ateliers se déroulent après celle du mois de juillet 2012 qui avait permis aux mêmes paysans d'échanger et de planifier des actions de plaidoyer sur la mise en application de la loi portant principes fondamentaux relatif à l'agriculture en RDCongo.

Jean Baptiste

La CAPAD se lance dans un nouveau projet de la promotion de la pomme de terre au Burundi

La Confédération des Associations de Producteurs Agricoles pour le Développement va entreprendre un projet de développement participatif des technologies de la pomme de terre et promotion des innovations sensibles au genre et à la conservation de l'environnement. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de la promotion de la pomme de terre dans les Régions de Grands-Lacs de l'Afrique centrale, un programme qui vient de connaître un accompagnement technique d'Agriterra depuis 2010 à travers l'organisation des trois séries de semaines pomme de terre au cours desquelles les paysans partagent leurs expériences.

Ce nouveau projet de la CAPAD exécuté en partenariat avec ISABU, CRA-W a pour objectif global la contribution à la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté et la contribution à l'autonomisation des producteurs



dans la production des semences de pomme de terre.

Plusieurs résultats sont attendus à la fin du projet et concernent aussi bien des innovations technologiques et socio-institutionnelles. Au cours de l'exercice de ce projet, la CAPAD va disposer d'une plateforme multi acteurs et fonctionnelle, mettra en place une technologie d'utilisation des semences de pomme de terre de bonne qualité par les petits producteurs d'une manière très élargie et maîtrisée en vue d'augmenter leur production et les

circuits de commercialisation de la pomme de terre de consommation seront plus améliorés.

Il résulte également que ces innovations technologiques puissent être diversifiées et rendues disponibles aux utilisateurs.

Le projet touchera 300 cents ménages chaque année et durera trois ans pour un budget globale de 1 328 904 666 francs burundais (soit 885 936,44 euros). Il sera en outre décliné en trois sous composantes :

- (i) développement institutionnel et accès au marché,
- (ii) appui à la production durable des semences de pomme de terre ainsi que
- (iii) la coordination et gestion du projet.

Rappelons que la production de la pomme ne cesse d'augmenter en Afrique sub-saharienne, ce qui explique l'attention particulièrement réservée à la culture dans la région en générale et surtout au Burundi. Cette augmentation a été due à une expansion rapide des emblavures qui sont passées de 100 000 hec-

tares en 1994 à 240 000 hectares en 2004 dans la région des grands lacs (Burundi, Rwanda, RDCongo et le sud-ouest de l'Ouganda) (FAO, 2004).

Bisimwa Radjabu
pour la CAPAD

Les jeunes de l'UPDI en formation sur la fabrication des chips

28 jeunes entrepreneurs venus des territoires de Kabare et Kalehe au Sud-Kivu dont 19 garçons et 9 filles ont suivi avec intérêt la formation sur la fabrication de CHIPS à base de pomme de terre.

Cette formation fait suite à une série d'autres formations que les organisations Paysannes de la Région de Grands Lacs Africains avaient déjà bénéficiés dans le cadre du Programme ATAOP RAGL à GOMA vers les années passées.



Il s'agit notamment des organisations ci-après: CAPAD du Burundi, INGABO et IMBARAGA du RWANDA, FOPAC Nord-Kivu et FOPAC Sud-Kivu.

Ces formations (sur la communication, le plan d'affaire et le calcul de rentabilité...) ont été tenues avec l'appui technique et financier de PSO une organisation hollandaise à travers Agritertra reconnu comme partenaire traditionnel des dites Organisations des Producteurs Agricoles oeuvrant dans les organisations paysannes de la région Africaine des grands Lacs.

Ce programme visait la promotion des producteurs réunis en coopératives agricoles à tra-

vers les activités économiques en vue de les rendre plus professionnels, plus performant et se garantir une certaine autonomie.

Une équipe pédagogique forte et multi disciplinaire composée du consultant pascal MURASIRA assisté dans la modération par Jean Pierre MIRIMBA chargé d'analyse, recherche et innovation à l'UPDI, Jean Marie RUHANAMIRINDI superviseur de terrain de l'UPDI ainsi que les deux jeunes du de MASISI au Nord-Kivu Elie et Innocent qui sont venus pour assister leurs frères producteurs du Sud-Kivu, a assuré cette formation durant 2 jours soit du 8 au 9 octobre 2012 au centre BANDARI de BUKAVU.

Au cours de cette formation, les jeunes entrepreneurs membres de l'UPDI ont appris à préparer le CHIPS pour se prendre en charge et se garantir un avenir radieux.

Les acquis de cette formation seront capitalisés par les jeunes dans leurs coopératives respectives sous la supervision de l'UPDI sur base d'un plan de suivi élaboré à la fin de ces assises de commun accord.

Olivier MUTABAZI MULUMEODERHWA
Chargé de programmes UPDI

Sont membres d'ATAOP les OP suivantes :

En RD Congo

1. FOPAC Nord-Kivu
2. FOPAC Sud-Kivu
3. LOFEPACO
4. SYDIP
5. COOCENKI
6. UPDI
7. UCOPIS
8. UCA-ASALI

Au Rwanda

9. Imbaraga
10. Ingabo

Au Burundi

11. CAPAD

Pour partager vos expériences et vos innovations agricoles qui ont réussi, le bulletin ATAOP-RAGL est la seule voie gratuite. Le Bulletin ATAOP-RAGL est rédigé par une équipe des journalistes agricoles des OP du Rwanda, de la RD Congo et du Burundi sous la coordination de la cellule de communication de la FOPAC Nord-Kivu. Si vous avez des ressources intéressantes, envoyez vos contributions à bulletinataopragel@yahoo.fr